Référent.e HMONP, Formation PRO ert POST DIPLOMÉS (h/f)

Recruteur
Ecole Spéciale d'Architecture
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier
Culture/Art
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
Statutaire / Contractuel
Début de parution
17/05/2023
Postuler

L’ÉCOLE SPÉCIALE D’ARCHITECTURE

L’Ecole Spéciale d’Architecture-ESA est la plus ancienne École d’Architecture française, créée à Paris en 1866 et reconnue association d’intérêt public depuis 1870.

Cet Etablissement d’enseignement supérieur et de recherche privé et à but non lucratif est
habilité à délivrer des diplômes reconnus par l’Etat (ministères de la Culture et de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation), et en conformité avec le processus de Bologne :

• Licence et Master en Architecture, en cycle initial
• Licence et Master en Architecture, en Formation Professionnelle Diplômante-FDP
• Habilitation à la Maîtrise d’Œuvre en Nom Propre-HMNOP.

L’enseignement de l’École Spéciale d’Architecture priorise l’innovation et l’expérimentation, en même temps qu’une forte interaction avec le monde professionnel, par une politique de stages obligatoires qui commence dès la 1ère année de Licence. Cette orientation prévaut également pour les deux formations suivantes, assurées par l’ESA :

• La formation HMONP, accessible aux détenteurs du Master Grade 2 ou équivalent. Cette formation est composée de 200 heures de cours théoriques y compris formation au BIM, de 6 mois de mise en situation professionnelle (MSP), suivis de la rédaction d’un mémoire. Elle est centrée sur la formation aux responsabilités (civile et juridique, éthique, économie du projet, suivi des réglementations) de l’architecte dans l’exercice de son métier, sur l’évolution
des technologies numériques appliquées à l’architecture et sur l’élaboration d’un projet professionnel.
La Formation Professionnelle Diplômante, accessible à des personnes en activité qui souhaitent poursuivre leur formation et acquérir une Licence (2 ans) et un Master (2 ans) en Architecture, puis accéder à la HMONP (6 mois/1 an).

• La durée de la formation est liée aux équivalences obtenues en fonction du parcours universitaire et professionnel des candidats. L’organisation du cursus permet la poursuite de l’exercice professionnel. La FPD de l’ESA est certifiée auprès du Répertoire National de la Certification Professionnelle et certifiée Qualiopi.
Outre ces formations, et face aux mutations (écologiques, technologiques, socio-économiques) qui impactent fortement les pratiques professionnelles, l’Ecole Spéciale d’Architecture souhaite développer une offre de formations continues et de formations post-diplôme, dans les domaines où son expertise est reconnue.

RECRUTE
Réferent.e HMONP et POST DIPLOMES

La/Le responsable pédagogique, référent HMONP et cursus POST DIPLOME, participe au design pédagogique des cursus, à partir de l’analyse des besoins de formation de la Direction
des études.

Elle/Il est en charge de :
• la conduite des formations existantes (HMONP et FDP) et de la mise en œuvre d’une démarche d’amélioration continue ;

• la mise en œuvre des maquettes pédagogiques (suivi des enseignants et étudiants, collaboration avec l’équipe administrative et l’équipe pédagogique) ;

• des préconisations pour l’élaboration de nouveaux parcours de formation et de leurs ressources pédagogiques.

Sous la responsabilité de la Direction de l’Ecole, Elle/Il sera, au sein de la Direction des Etudes et de la Recherche-DER :

• Référent de la HMONP et de son développement pédagogique ;

• Coordinateur pédagogique sur la règlementation et le financement auprès des OPCO avec l’équipe de Formation Professionnelle Diplômante ;

• Coordinateur des formations continues que l’ESA souhaite développer.

Elle/Il anime et coordonne une équipe d’enseignants ou de formateurs ;

Elle/Il suit pédagogiquement les étudiants et personnes en formation ;

Elle/Il impulse la mise en place de développements adaptés aux objectifs pédagogiques du cursus,

Elle/Il met en œuvre les dispositifs d’évaluation requis par le cursus ;

Elle/Il contribue à la formalisation des nouveaux besoins de formation continue et à leur traduction en cursus adaptés.

La/le référent.e pédagogique aura notamment comme activités :

• Veille stratégique sur l’offre de formation continue nationale et internationale ;

• Veille règlementaire auprès des ministères concernés (Culture, Enseignement Supérieur de la Recherche et de l’Innovation, Travail) ;

• Études des besoins de compétences et co-construction de formations ;

• Diffusion et communication de l’offre de formation auprès des organismes ciblés ;

• Participation à l’élaboration des référentiels (activités, compétences, équivalences, évaluations) et des VEEPAP(validation des études, expériences professionnelles et
acquis personnels) ;

• Gestion du planning des
formations

• Coordination des équipes pédagogiques pour le bon suivi des formations.

La/Le candidat(e) doit avoir une grande proximité avec le milieu professionnel de l’architecture et une expérience dans l’enseignement de l’architecture ou l’enseignement supérieur.

Compétences requises :
• Bonne connaissance du milieu professionnel de l’architecture

• Esprit de synthèse

• Capacité relationnelle et d’écoute développée

• Capacité de travail en concertation avec les équipes (Administration, Etudes et Recherche)

• Capacité à fédérer un groupe (enseignants, étudiants)

• Capacité d’analyse comparative des formations existantes
dans le domaine concurrentiel visé, afin de positionner les
offres de l’ESA

• Expérience de l’évolution pédagogique des formations continues (cours-séminaires, workshop, masterclass, ressources e-learning, etc.)

• Capacité d’exploitation d’un cahier des charges de formation (évaluation des ressources nécessaires et planning de réalisation)

• Capacité de suivi de l’évolution des formations et des conditions d’éligibilité aux financements de la Formation Professionnelle.

L’École recrutera sa.son Référent HMONP et POST DIPLOMESpar un contrat de droit privé, encadré par la conventioncollective de l’enseignement privé indépendant (JO du 28 aout
 2008).

Le contrat et la rémunération seront négociés en fonction de l’expérience et de l’âge de la personne recrutée.

Comment postuler ?

Pour toute question ou demande d’informations complémentaires, merci d’envoyer un mail à :
candidature_esa@esa-paris.net
Les candidatures seront envoyées à l’attention de la Direction de l’Ecole Spéciale d’Architecture par email sur candidature_esa@esa-paris.net

Le dossier de candidature doit comprendre :
• Un CV complet ;
• Une lettre de motivation circonstanciée ;
• Une proposition contractuelle et financière

(Culture, Enseignement Supérieur de la Recherche et de l’Innovation, Travail) ;
• Études des besoins de compétences et co-construction de formations ;
• Diffusion et communication de l’offre de formation auprès

des organismes ciblés ;

• Participation à l’élaboration des référentiels (activités, compétences, équivalences, évaluations) et des VEEPAP